

# La Petite Tunisie

Le Petit Tunisien

SOCIALE

La Tunisie Socialiste

Insertions 1<sup>re</sup> page 5 fr. la ligne ; 2<sup>e</sup> page : 3 fr. la ligne  
Abonnements et annonces payables d'avance

Rédacteur en Chef : EMILE LACROIX

Abonnements : Tunisie-Constantine 10 fr. par an  
France 12 - Etranger 15 fr. —

## Pour Bizerte

Nous avons à 65 kilomètres à vol d'oiseau de Tunis et à cent par le chemin de fer un port merveilleux, capable de recevoir, sans gêne aucune, toutes les marines de guerre du monde, en un mot unique dans toute l'Afrique du Nord, qui fait l'admiration de tous les navigateurs et ce port végété lamentablement, se meurt, abandonné à son malheureux sort par la Marine nationale pour laquelle il a été spécialement créé.

Quant à la marine marchande qu'ira-t-elle y faire avec le peu de tonnage qu'il peut offrir ?

On avait tablé sur celui de l'Ouenza, de Nebeur, de Douéra et des Nefzas, sauf Douéra qui fournit de 2 à 300.000 tonnes, les autres mines ont fait malheureusement défaut.

L'Ouenza parce que l'Algérie s'est opposée à la sortie de son minerai par la Tunisie, Nebeur parce que le minerai ne peut être utilisé et les Nefzas parce que la Cie du Mokta reporte son activité par ailleurs sur d'autres mines plus intéressantes pour elle.

Alors Bizerte était appelée à végéter jusqu'à la chute finale, heureusement qu'il y a chez elle des hommes avertis qui ont compris tout le parti que l'on pouvait tirer de la situation exceptionnelle du port et ils ont proposé la création d'une zone franche.

Une zone franche ? C'était le salut, la résurrection, l'avenir assuré, mais ils avaient compté sans les oppositions qui allaient surgir de toutes parts, de France, d'Algérie et même de Tunisie !

Et la proposition demeure enfouie sous une couche de poussière dans quelque carton vert d'un quelconque ministère : Marine, Commerce ou Travaux publics, on ne sait ? C'est désolant.

Qui l'en fera sortir ?

On a créé à grands renforts de millions une ligne de Mastouta à Mateur qui se prolonge sur Bizerte qui pourrait servir à évacuer les céréales de la haute vallée de la Medjerda mais ce commerce étant entre les mains de céréalistes habitants Tunis, ceux-ci préfèrent, pour leur commodité, les expédier sur notre ville malgré les embarras du port, pendant la saison de grand trafic, de sorte que Bizerte ne reçoit — et encore pas tout — que la production de son hinterland, la riche plaine de Mateur.

Indifférence ou désintéressement d'un côté, malgré le concours des parlementaires qui s'offrent et interviennent de la façon la plus pressante auprès des pouvoirs publics, incompréhension de leur intérêt de l'autre, tout se liguaient contre ce malheureux port et infortunée cité, la seule de toute la Tunisie où l'on trouve et pour cause des appartements à louer et des locaux pour commerce plus qu'il n'en faut puisque les commerçants la désertent faute de clientèle comme nous le disait un jour un vieux bizertin navré, demeuré au bercail parce qu'il ne sentait pas le courage de la quitter et aussi dans l'espérance de jours meilleurs.

Ceux-ci vont-ils lui ? Tout permet de l'espérer car l'une des mines de fer des Nefzas sur laquelle on tablait beaucoup n'arrivait pas à produire 50.000 tonnes par an, celle-ci vient de passer entre les mains d'un groupe dont Bizerte n'aura, nous le croyons fermement, qu'à se féliciter.

Le Conseil d'administration de la nouvelle société est composé d'hommes qui ont donné des preuves de leur maîtrise des affaires, ce qui fait bien augurer de l'avenir pour le port de la ville-sœur qui, si le projet élaboré avant la guerre avait été mis à exécution serait devenu le port à voyageurs de Tunis, relié à Bizerte par un chemin de fer électrique direct dont les trains auraient mis une heure pour franchir la distance.

Et Tunis aurait été à 25 heures de Marseille.

Le projet était trop beau et il y avait trop d'intérêts qui s'opposaient à sa réussite.

Aujourd'hui qui pense à le reprendre ? Il est enterré, on n'en parle plus.

Mais Bizerte a droit à la vie, on y a dépensé millions sur millions qui ne peuvent être perdus. La nouvelle société donne l'espoir d'un avenir meilleur, né-

anmoins, il faut s'occuper de lui faire obtenir la zone franche qu'elle réclame qui, seule, pourra réellement la relever et donner à son port l'essor qu'il mérite dont profiterait, au surplus, toute la Tunisie.

### BULLETIN

La municipalité ne peut rien contre la vie chère

On fait grief à notre municipalité de ne rien tenter pour mater la vie chère. On la rend même responsable de celle-ci, en quoi on a tort, grandement tort, car ses pouvoirs sont très limités.

Ils le sont tellement qu'elle n'a même pas le droit de prendre un arrêté contre la circulation des chiens sans qu'il soit approuvé par la direction générale de l'Intérieur.

Nous voyons l'étonnement de nos lecteurs, pour le convaincre nous n'avons qu'à prendre le « Journal Officiel Tunisien » du 5 Janvier et de reproduire l'arrêté en question qui a les honneurs de cette feuille sérieuse qui n'a pas pour habitude de publier des sornettes :

Le Président de la Municipalité de Tunis, Officier de la Légion d'honneur.

Vu le décret du 14 janvier 1914 sur l'organisation des Communes de la Régence ;

Vu le décret du 4 août 1925 sur les mesures à prendre pour combattre la rage ;

Considérant que le nombre des chiens mordus est toujours important à Tunis,

Arrête :

Article premier. — Du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 1927 la circulation des chiens sera interdite sur tout le territoire de la Commune de Tunis, à moins qu'ils ne soient tenus en laisse ou muselés.

La simple courroie passée autour du museau du chien ne peut remplacer la muselière qui empêche de mordre.

Art. 2. — Tout chien circulant en liberté et non muselé sera saisi et conduit à la fourrière municipale.

Ceux qui ne seront pas munis d'un collier portant gravé sur une plaque de métal le nom et l'adresse de leur propriétaire, seront abattus sans délai.

Art. 3. — Les infractions au présent arrêté seront constatées par des procès-verbaux et leurs auteurs déferés au tribunal compétent, conformément aux dispositions du décret du 4 août 1925.

Art. 4. — M. le Commissaire Central est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Tunis, le 13 décembre 1926.

P. le P. de la Municipalité :

Le Vice-Président délégué,

J. B. CURTELIN.

Vu et approuvé :

P. le Premier Ministre :

P. le Directeur Général de l'Intérieur :

Le Directeur Général Adjoint,

Signé : GAUDIANI.

Après celle-là faut-il tirer l'échelle ou se demander s'il est permis après 45 ans de protectorat d'avoir encore des municipalités sous une pareille dépendance ?

M. Piétri, député de la Corse,

parle à Rabat

du franc français et du franc marocain

Notre confrère l'Echo du Maroc a interviewé M. Piétri, député de la Corse, avant son départ de Rabat, sur deux questions concernant la monnaie marocaine et la revalorisation ou la stabilisation du franc. Voici ses déclarations :

« A l'époque difficile où se fit l'opération du franc marocain, on ne pouvait faire autrement. Le cours du métal argent était très élevé, il atteignait 35 pences et le franc papier était devenu indispensable.

« Une convention avec la Banque d'Etat qui prendra fin en décembre de cette année assure au franc marocain le sort du franc français.

« D'aucuns l'ont regretté et ont songé — en juillet dernier en particulier, quand la livre sterling atteignait le cours de 240 — à rompre le lien qui unit nos deux monnaies. Aujourd'hui, c'est inutile. Ce serait même une faute, car la balance commerciale du Maroc, étant encore déficitaire, il est nécessaire de maintenir la liaison avec le franc français et le compte-courant avec la France qui nous ouvre d'importants crédits.

« Sans l'intime liaison qui existe, des

millions de marchandises importées cesseraient de venir de France et seraient demandées à l'Etranger.

« Il faut donc absolument maintenir le franc marocain et la convention avec la Banque d'Etat ».

Interrogé sur la valorisation et la stabilisation, voici ce que M. Piétri a bien voulu lui dire :

« Valoriser le franc complètement est impossible. On sera amené à faire la stabilisation. A quel taux ? C'est difficile à préciser. Mais ce qu'on peut affirmer, c'est que rien ne se fera sans la ratification des accords pour les règlements des dettes de guerre.

« J'espère qu'une majorité dans ce sens se formera en février, à la Chambre et au Sénat. Alors, on envisagera la stabilisation.

« Seuls, les rentiers réclament la valorisation. Ce faisant, ils se trompent car avec les charges de la Dette Publique, si le franc revenait au pair ou s'acheminait vers le pair, l'Etat ne trouverait plus les ressources pour payer les rentes annuelles.

« La solution sera, en réalité, la création d'une monnaie nouvelle. Quelques-uns en subiront le contre-coup, mais l'équilibre se rétablira vite.

« J'estime qu'on doit envisager l'avenir avec des prix qui seront cinq ou six fois supérieur à ceux d'avant-guerre.

« En l'espèce, si on stabilise avec le coefficient 5 c'est-à-dire la livre cotant 125 il ne faut pas oublier que même dans les pays à monnaie d'or, les prix ont augmenté. En conséquence, nous payerons de 5 fr. 50 à 6 francs ce qui valait un franc en 1914. C'est une idée à laquelle il faut se faire ».

## Echos & Nouvelles

A PROPOS DE COQUILLES

Pour les coquilles, mon Dieu ! le public les avale avec assez d'appétit. Il est vrai qu'elles abondent. On en trouve de larges comme bénitiers de cathédrales et Vénus pourrait s'y baigner. Mais, qu'y faire ? Quand la coquille est imprimée, il faut penser à l'article du lendemain. Un bon chroniqueur se hâte d'oublier celui du jour. Je donne ma recette pour ce qu'elle vaut : « Ne soyez jamais votre propre lecteur. Relisez vos articles manuscrits ; ne les lisez jamais quand ils sont imprimés. » Il y a des coquilles célèbres. A propos du Pape Léon XIII, agonisant, un journal catholique imprima : « le vieux persiste » au lieu de « le mieux persiste », les désabonnements giboulerent.

J. J. Brousson.

LE RÉSIDENT GÉNÉRAL EN FRANCE

M. le résident général s'est embarqué samedi allant à Paris pour quelques jours.

AU DJEBEL TROZZA

M. Gillot, ingénieur des mines, conseiller technique du Ministère des Travaux Publics à Paris ; M<sup>me</sup> et M. André Guindey, associé d'agent de change à Paris, étaient dernièrement de passage au Djebel Trozza où notre ami M. François Portelli, président du Syndicat de la Mine du Djebel Trozza les a reçus avec son affabilité coutumière et leur a fait visiter la mine et tous les services.

Ils en sont revenus enchantés et surtout de l'accueil aimable du maître de céans.

Puisque nous parlons du Djebel Trozza, réparons un oubli en annonçant que notre excellent ami M. Adrien Roux et M. Padovani ont été maintenus dans leurs fonctions de commissaires aux comptes pour l'année 1927 et leur adressons nos sincères félicitations.

DANS LA LÉGION D'HONNEUR

Nous adressons nos vives et sincères félicitations à M. M. Prat, contrôleur civil de Tunis et Gouttenoire, industriel, président de la Chambre mixte de Sousse qui viennent de recevoir la croix de chevalier de la légion d'honneur.

Quant à la troisième croix, elle nous fait moins de plaisir. Et pour cause.

TOURISME ET TUNISIE

On sait avec quelle activité M. Dal Piaz, président de la Cie Générale Transatlantique, se dépense pour favoriser l'exode des touristes vers la Tunisie. Nous apprenons avec plaisir que la caravane qu'il a envisagé de constituer pour le mois d'avril a dès aujourd'hui ses effectifs au grand complet.

A LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Nous apprenons avec plaisir le retour à la santé du sympathique M. Collomb, directeur de la succursale du grand établissement financier dont nous annonçons la maladie dans notre dernier numéro. Il a pu reprendre dès cette semaine ses occupations à la satisfaction de ses amis et des clients de la Société générale heureux de ce retour à la santé.

DANS LE NICHAN IFTIKHAR

M. Campana directeur de la Sûreté publique et M. le Dr Molinery, directeur de l'établissement thermal de Luchon, viennent de recevoir la plaque de grand officier du Nichan Iftikhar.

Nous leur adressons nos vives félicitations.

ENCORE UNE CROIX FÉTÉE

Téboursouk vient à son tour de fêter la croix de la légion d'honneur de son excellent caïd, Si Manoubi Bouziri, qui jouit des sympathies unanimes dans les colonies européennes et chez ses administrés.

Nous lui adressons nos sincères félicitations.

FIANÇAILLES

Nous avons appris avec plaisir les fiançailles de Mr. Maurice Cattan, fils de notre ami M. le Dr Catan, avec Mlle Elda Bembaron, fille de Mme et de notre ami M. Aurélio Bembaron.

Tous nos vœux aux futurs époux et nos compliments aux familles.

LE RÉSIDENT GÉNÉRAL

CHEZ LE CHEIK BAIRAM

Le résident général accompagné de M. Simoni, le drogman, s'est rendu mercredi à Khereddine pour rendre au cheik el Islam la visite que celui-ci lui avait faite à l'occasion du jour de l'an.

Si Hamida Bairam s'est montré particulièrement touché de cette attention.

DANS LES CONSULATS

M. du Chaylard, consul de France, chargé du service des Contrôles civils à la Résidence général, est élevé à la première classe.

M. Lavastre, attaché au cabinet de M. le Résident général, est nommé consul de troisième classe et maintenu hors cadre à la disposition du Gouvernement tunisien.

A LA CHAMBRE DE COMMERCE

Dans sa dernière séance, la Chambre de Commerce a procédé au renouvellement de son bureau pour l'année 1927. C'est le bureau sortant qui a été réélu, comprenant : M. Ventre, président ; M. M. Keller et Couder, vice-présidents ; M. Cambe, secrétaire et M. Orlia, trésorier.

DANS LES AIRS

L'hydravion qui a accompli le raid France - Madagascar est du même type que l'appareil qui effectue le service Antibes - Ajaccio - Tunis et retour.

Aussi n'est-on pas étonné que M. le Résident Général et M<sup>me</sup> Lucien Saint aient manifesté le désir d'effectuer une traversée à son bord.

LA GRIPPE

Plus d'une personne attestent que les Groggs au RHUM CHAUVET sont absolument efficaces contre les cas de grippe les plus rebelles.

UNE BELLE FÊTE A PARIS

DES COMBATTANTS ET MUTILÉS CORSES Cette grande fête donnée par la société, dont le Président est M. Albertini, ancien capitaine au 173<sup>ème</sup> de ligne, a obtenu le plus grand succès.

Dès 9 heures, les salons de la mairie du 10<sup>ème</sup> arrondissement se remplissaient de tous les compatriotes venus apporter leur concours à cette patriotique manifestation. A minuit, lorsque fut terminé le concert, et cependant que l'orchestre attaquait son premier fox-trot qui devait être suivi de toute la gamme des danses exotiques, sans oublier le sauvage Charleston, on ne pouvait plus circuler dans les vastes galeries qui précèdent le salon où ceux qui ne dansent pas se livraient au plaisir de la conversation selon les sympathies.

Le Général Graziani qui devait présider la fête, en fut empêché au dernier moment et se fit représenter par le Général Emily qui prononça un patriotique discours ainsi que M. Albertini, pour remercier le public d'être venu aussi nombreux et les parlementaires d'avoir bien voulu participer à cette fête de la Gloire, en lui prêtant plus d'éclat, car, comme dans la vieille chanson toujours de circonstance :

« Tous les partis politiques,  
« Les modernes, les antiques,  
« Sénateurs Députés,  
« Etaient représentés. »

Nous notons : M. M. Misoffé et Goy, députés de la Seine, Landry, ancien ministre, député de la Corse, Pierre de Casabianca, conseiller à la Cour de cassation, Sari, sénateur et maire de Bastia, le colonel Gianelli ; les commandants Léandri ; Gabrielli et tant d'autres valeureux officiers, qui, modestement, se cachaient sous l'habit noir et étaient perdus dans la foule ; Claude Farrère et Lo, renzi di Bradi, écrivains ; le poète Rose. Il y avait encore la Reine des Corses, Mlle Nobili et la Marianne, Mlle Parigi.

Et comme il est impossible de donner mille noms nous devons arrêter là notre nomenclature et d'autant, que dans notre belle Corse, vingt ou trente personnes portent le même nom et qu'il est bien difficile de s'y reconnaître.

Le concert qui précéda le bal fut excellent ; les artistes recueillirent de chaleureux applaudissements.

Le tirage d'une tombola eût lieu ensuite ; de nombreux lots avaient été envoyés par des compatriotes.

J'ai eu la joie de retrouver bien portants quelques-uns des blessés corsés de mon service à l'hôpital et quelques autres de ceux que j'ai visités dans les ambulances de Paris. « Les souffrances sont oubliées, m'ont-ils dit, en riant, il fait meilleur ici que là-bas !... »

Marie Emilie Réallon

« Infirmière des Blessés Corses » à Paris

GRANDE LOTERIE ANNUELLE DE MONACO

au profit des Régions Dévastées

avec de nombreux lots dont un de 40.000 frs.

Prix du billet : 2 francs ; tirage fin Avril.

Envoyer le montant par mandat-poste, les contre-remboursements ne sont pas acceptés.

Pour moins de 5 billets joindre 0,50 en timbres-poste pour frais de retour.

Adresser les demandes à la COLONIE FRANÇAISE, 26 Rue de Milano, MONACO.

UNE GRANDE MANIFESTATION

SCIENTIFIQUE

Du 10 au 24 avril 1927 aura lieu à Constantine, le Congrès annuel de l'Association Française pour l'avancement des Sciences et de l'Association Scientifique de France.

Cirta, nous informe-t-on, s'appête à recevoir dignement les grands savants de France qui vont se donner rendez-vous à cette importante manifestation que M. Herriot présidera et à laquelle notre ami, M. Emile Morinaud, se préoccupe de donner un éclat extraordinaire.

Nous comptons revenir plus amplement sur cette manifestation scientifique du plus haut intérêt.

LES PHOSPHATES DU MAROC

Durant l'année 1926, du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre, les ventes de phosphates du Maroc ont atteint le chiffre quantitatif de 884.918 tonnes, lesquelles se répartissent comme suit :

France 174.226 tonnes ; Espagne-Portugal 176.686 tonnes ; Royaume-Uni, 40.688 tonnes ; Hollande 150.495 tonnes ; Belgique 41.998 tonnes ; Allemagne-Suisse 80.881 tonnes ; Europe Centrale 55.030 tonnes ; Pays Scandinaves 64.521 tonnes ; Pays Baltes 3.735 tonnes ; Italie 68.285 tonnes ; Australie 6.258 tonnes ; Afrique du Sud 7.017 tonnes ; Maroc 15.098 tonnes.

L'Office chérifien, sans doute gêné par la guerre du Rif qui lui a enlevé une partie du personnel ouvrier, n'a pas marché aussi vite qu'en 1925 qui avait vu presque doubler le chiffre de 1924 tandis que celui de 1926 ne présente qu'une augmentation de 150.000 tonnes environ.

Que sera 1927 ? L'Office chérifien seul le sait, mais il serait d'une extrême prudence qu'un accord intervint comme nous l'avons si souvent demandé.

COCHE MANQUÉ

Les jeux ne seront pas rétablis. Sur la foi de racontars nous avons cru les uns et les autres que M. le résident général avait l'intention de rétablir, sage mesure, les jeux à Tunis et dans les banlieues qui auraient donné des ressources au pays et au petit commerce un aliment qui lui fait défaut.

La municipalité aurait trouvé dans ce moyen de quoi gager les millions qui lui manquent et que le Grand Conseil vient de lui refuser et les œuvres d'assistance une aide financière précieuse.

La session du Grand Conseil vient de se clore et le résident Général ne semble pas l'en avoir entretenu, aussi faut-il peut-être en faire encore son deuil, au moins pour cette année.

Espérons tout de même

**Vente de lots suburbains de colonisation**

La Direction générale de l'Agriculture et de la Colonisation met en vente : DEUX LOTS SUBURBAINS DE COLONISATION SITUÉS A LA SOUKRA dans la banlieue Nord de Tunis.

Ces lots, d'une superficie de 3 hectares environ, sont complantés d'orangers, arbres fruitiers et vignes et comportent un bon puits et des constructions. Ils conviennent tout particulièrement à des cultures maraichères.

Le prix des lots est payable en vingt ans. Les attributaires seront tenus à l'exploitation directe et à l'installation personnelle avec leur famille pendant le même délai.

Ces lots sont donc susceptibles d'intéresser surtout des fonctionnaires, des militaires et agents des grandes Compagnies jouissant déjà d'une retraite.

Les personnes désireuses de prendre part à cette vente sont priées de s'adresser d'urgence à la Direction des Domaines et de la Colonisation. Elles recevront tous renseignements utiles sur les formalités à remplir pour établir une demande régulière d'achat et constituer le dossier exigé.

Ce dossier complet devra parvenir à la Direction générale de l'Agriculture, à Tunis, du 26 janvier inclus au 7 février 1927 inclus.

Les candidats aux lots suburbains de Mégrine et de Perle d'Orient, créés en 1926 et qui viennent d'être classés, seront admis à concourir à cette attribution sans nouvelles formalités.

**PENSÉES**

A table. Ses poings énormes alignés devant lui, il discute, il ergote, il pérore. Ses idées très arrêtées ont la force d'un dogme; elles s'imposent sans discussion.

Au lit. Elle n'a qu'à résister par la « Force d'inertie » pour obtenir une capitulation complète avec « armes et bagages ». C'est lui qui implore, c'est elle qui pérore. Anna Colnat

Le lait **BERNA** est le plus concentré riche suisse en crème

C'est le plus cher mais le meilleur Dépositaires: 3 rue des Belges - Tunis

**COMBATTEZ LE PALUDISME**

et ses conséquences Anémie, faiblesse, manque d'appétit, etc. par **L'AMALARIOL** en pilules: 5 par jour L'AMALARIOL pris à raison de 2 à 4 pilules par jour, est aussi un PREVENTIF DE LA MALARIA et un EXCELLEN FORTIFIANT.

Prix du flacon de 45 pilules 19 fr. 60 En vente dans toutes Pharmacies Gros: JASMA, Tunis

**ANIS BERGER**

Apéritif anisé Et: Claude Berger et Cie. - Marseille

**Administration des Habous**

**AVIS**

La Djemaïa des Habous a l'honneur d'informer le Public que le 29 JANVIER COURANT, à 10 heures du matin, il sera procédé au siège de son Administration, rue de l'Eglise n. 55 à Tunis, à la mise en location, pour une période de onze mois à partir de février prochain, des immeubles ci-après désignés situés à Tunis:

UNE MAISON sise Impasse El Fourti numéro 5. Mise à prix: 2000 francs UNE BOUTIQUE sise rue des Teinturiers No 23. Mise à prix: 83 francs.

Pour tous renseignements, s'adresser au Bureau Foncier n. 28 à l'Administration des Habous.

Le Président des Habous, Mohamed Salah Baccouche.

**DÉPÔT DE FONDS**

La COMPAGNIE ALGERIENNE ouvre des comptes de dépôts à vue, à préavis, ou à échéance.

Elle sert aux déposants des intérêts dont le taux varie suivant l'importance du dépôt, la durée du préavis, et pour les comptes à échéance, avec la durée du dépôt.

De plus, pour les comptes à échéance de: 1, 2, 3, 4 ou 5 ans, il peut être délivré aux déposants des Bons à Échéance au porteur ou à l'ordre, munis de coupons semestriels payables nets d'impôts actuels.

**Raymond Valensi**

INGÉNIEUR ARCHITECTE 22, rue de Russie - TUNIS Dépôt de Machines Agricoles 41, Rue Al-Djazira

**Administration des Habous**

**AVIS**

La Djemaïa des Habous a l'honneur d'informer le public que le 26 JANVIER COURANT, à 9 heures du matin, il sera procédé, au siège de son Administration, rue de l'Eglise n. 55 à Tunis à la mise en location pour l'année 1927 des immeubles ci-après désignés tous situés à Tunis:

(1.) UN BAIN MAURE dit Hammam Sahab Et-Tabaa, sis près du quartier El Halfaouine. Mise à prix: 5.980 francs.

(2.) UNE BOUTIQUE sise rue El-Tooma n.3. Mise à prix: 111 francs.

(3.) UNE BOUTIQUE sise rue El Kaadine n.83, habous Ismaïl Et-Tourki. Mise à prix: 673 francs

(4.) UN FONDOUK ET DEUX BOUTIQUES sis 177 rue El Marr. Mise à prix: 4000 francs

Pour tous renseignements, s'adresser au Bureau Foncier n. 28 à l'Administration des Habous.

Le Président des Habous, Mohamed Salah Baccouche.

**Korboous**

TARIFS GRAND HOTEL DES THERMES Chambres de 18 à 35 francs Pension complète (sans vin) pour un minimum de 8 jours de 38 à 55 francs par jour

HOTEL DES SOURCES Chambres de 9 à 18 francs Pension complète (sans vin) pour un minimum de 8 jours de 28 à 35 francs par jour

Ces prix pourront varier suivant le coût des vivres

**Administration des Habous**

**AVIS D'ECHANGE**

UN EMPLACEMENT anciennement utilisé comme café maure et relevant de la fondation de la mosquée à pré-dication à Porto Farina situé près du centre de Porto-Farina. Mise à prix: huit cents francs par an, ci: 800

La Djemaïa des Habous donne avis au public que le 28 FÉVRIER 1927 à neuf heures du matin il sera procédé par voie d'enchères publiques à l'Agence de l'Administration des Habous à Bizerte à l'adjudication pour la constitution d'échange de l'immeuble ci-dessus désigné.

Pour visiter l'immeuble l'on est prié de s'adresser à Si M'Hammed Kamoun, oukils des Habous à Porto-Farina les samedis et mardis de huit heures à midi.

Il appartient à tout amateur de cet immeuble de se présenter au jour et heure indiqués ci-dessus à l'Agence des Habous à Bizerte pour participer aux enchères.

Pour de plus amples renseignements l'on est prié de s'adresser au bureau foncier N. 28 de l'Administration des Habous à Tunis.

Le Président des Habous, Mohamed Salah Baccouche.

**Pianos**

**ERARD, PLEYEL & HOFMANN** les trois marques mondiales

**J. & A. Bembaron**

5, Rue Es-Sadik à TUNIS

N.B. - Etant donné l'importance de nos achats nous venons nos pianos à des prix défiant toute concurrence.

Demandez partout les apéritifs Licari

**Administration des Habous**

**AVIS**

La Djemaïa des Habous a l'honneur d'informer le Public que le 29 JANVIER COURANT, à 10 heures du matin, il sera procédé au siège de son Administration, 55 rue de l'Eglise à Tunis, à la mise en location pour une période de onze mois à partir du 1er février prochain, des immeubles suivants:

**Désignation des immeubles:**

- Une boutique, 101 rue de la Kasba. Mise à prix: 630 francs.
- Une boutique, 51 rue Sidi Khalaf. Mise à prix: 336 francs.
- Une boutique, 204 rue El Marr. Mise à prix: 105 francs.
- Une boutique, 5 rue Ras Ed-Darb. Mise à prix: 385 francs.
- Une boutique, 114 rue Bab Saâdjoun. Mise à prix: 221 francs.
- Une boutique, 24 rue Djamaâ Zitouna. Mise à prix: 83 francs.
- Une boutique, 3 rue Essaidia Manoubia. Mise à prix: 154 francs.
- Une boutique, 140 rue El Hadjamine. Mise à prix: 496 francs.
- Une boutique Place Romdhane Bey construite sur l'emplacement d'une fontaine. Mise à prix: 350 francs.
- Un four, 105 rue des Teinturiers. Mise à prix: 2.625 francs.
- 2 boutiques, 87 et 89 rue des Orfèvres. Mise à prix: 168 francs.
- Une boutique, 66 rue El Halfaouine. Mise à prix: 735 francs.
- Une boutique, 25 Fondouk El Khella. Mise à prix: 126 francs.
- Une boutique et un magasin, 8 et 10 rue Sidi el Aloui. Mise à prix: 1.453 frs.
- Une boutique, 32 Place aux Moutons. Mise à prix: 84 francs.
- Une boutique, 14 rue des Djerbiens. Mise à prix: 210 francs.
- Une boutique, 94 rue de l'Eglise. Mise à prix: 263 francs.
- Un four, 14 rue Ben Nejma. Mise à prix: 2.275 francs.
- Un magasin, 15 rue Boukhétoua. Mise à prix: 175 francs.
- Une boutique connue sous le nom de « Makhsen El Halouani » sise à Sidi Bou Saïd (Banlieue). Mise à prix: 105 frs.
- Un fondouk et un café sis à Sidi Bou Saïd. Mise à prix: 2.800 francs.
- Un magasin et un café sis à Sidi Bou Saïd. Mise à prix: 300 francs.
- Une boutique sise à Carthage. Mise à prix: 126 francs.

Pour de plus amples renseignements l'on est prié de s'adresser au Bureau Foncier numéro 28 à l'Administration des Habous à Tunis.

Le Président des Habous, Mohamed Salah Baccouche.

**PHARMACIE BLOCH**

4, Avenue de France, et rue Al-Djazira **BLOCH Léon Fils** Pharmacien de 1re classe de l'Université de Montpellier Lauréat de l'Ecole Supér. d'Alger Téléphone 553

**Maisons recommandées**

**TUNISIA-PALACE** 1er ordre, au centre de Tunis près des gares, des bateaux, de la poste, des théâtres, cuisine réputée à prix fixe et à la carte, ascenseur Belle Jardinière - Vêtements et tout ce qui concerne la toilette pour Hommes - M.A. Comby, 5 et la rue d'Angleterre et 17, rue d'Italie en face de la Poste - Tunis Grande fabrique d'espadrilles Ripoll, Montero et Garcia. - Téléph. 24.17 - 1 R, Al-Djazira - Tunis- Gros demi-gros-détail. Grands Magasins de Nouveautés du «Petit Paris, avenue de France - Tunis - Bram frères et Cie. pp<sup>re</sup>.

Pharmacie Scemama diplômé de la Faculté de Médecine de Montpellier, 53, rue des Maltais - Tunis - Maison Française. Grand Hôtel de France - Premier ordre - L. de Lacroix, propriétaire - Soussse (Tunis).

**PRODUITS ALIMENTAIRES** et denrées coloniales - Baccara et Nizard - Gros - Demi-Gros - Expédition à l'Intérieur - 1, Rue Léon-Roches - Tunis. Artificiers - PAONESSA, père et fils, rue de Bretagne - Tunis.

Maison de santé pour les yeux, dirigée par M. le Dr Cuénod - 1re Clinique fondée en Tunisie en 1883, 1, rue Zarkoun - Tunis.

**JAMAIS rien ne vaudra MAUD**

l'Eau et la Poudre de riz Madame Maud Evé Hyères (Var)

Importation - Exportation de tous produits - Mohamed Ellamti, négociant rue de France Soussse - Tunisie - Adresse télégr. : Mohamed Ellamti - Soussse.

Mercerie Parisienne. - Jacques Bismuth - Av. de France - Tunis. - Hautes nouveautés. - Seul Dépôt des gants "Perrin", - parapluies "Revel" et parfumerie "Aryse" Fournitures complètes pour couturières.

Entreprise Générale des Travaux Electriques E. Minaud et Fils, ancien Aucoûturier Minaud - 7, rue Léon-Roches, Tunis

**Comptoir Général de matériaux**

Batiment, Industrie, Agriculture, Entrepris

**ELLAMTI & TUBIANA**

SOUSSE (TUNISIE)

Télégramme: Antar - Téléph. Chaux, Ciments, Matres de toutes qualités Carreaux en Ciment, Faïence et Vernis Tuiles et Briques

Fers, tôles, Acier, Métallurgie Générale Bois de Construction & d'Ebénisterie Verres à vitres en tous genres Instruments de Pesage Fournitures Générales d'Usines

**EXCELSIOR**

Vous trouverez, tous les jours, la documentation photographique la plus complète et la plus variée dans

GRAND ILLUSTRÉ QUOTIDIEN à 30 centimes Le plus moderne des journaux TROIS MOIS SIX MOIS UN AN

Abonnements à EXCELSIOR Colonies: 25 frs 45 frs 95 frs

LA PAGE DE MODES LA PAGE DE T.S.F. LA PAGE DES SPORTS

Tous les jours dans EXCELSIOR

un minimum de 30 photographies sur les derniers événements du monde entier.

Spécimen franco sur demande. - En l'honneur 20, rue d'Espagne, Paris, par mandat ou chèque postal (Compte n° 2970), demandez la liste et les conditions des Primes gratuites (est intéressante).

**ACCUMULATEUR FULMEN**

Supérieur au meilleur. Comptoir Général des Produits Lubrifiants 11, avenue Jules-Ferry. Téléphone 6-68.

**Comptoir National d'Escompte Paris**

Société anonyme au capital de 250 millions de francs entièrement versés

AGENCES DE TUNISIE: TUNIS - BIZERTE - MATEUR-SFAX SOUSSE-MONASTIR

Dépôts à vue et à échéance fixe (TAUX AVANTAGEUX)

Escompte et recouvrements

Toutes opérations de Banque, de Bourse et de Change.

Location de compartiments de COFFRES - FORTS

DÉPÔT DE COLIS

**VÊTEMENTS J. BELL** 5, Rue d'Italie, TUNIS

Un complet signé J. BELL est une merveille d'élégance

Le meilleur marché de tout TUNIS

Imprimerie de la Renaissance, 11 rue Algèzira - Tunis Le Gérant: E. LUMBOZO

**AGENCE GÉNÉRALE D'ASSURANCES LA NATIONALE**

Vie, Incendie, Accidents de toute nature, Vol, Grêle

« LA NATIONALE VIE », dont la production pour 1921 est de 227.920.049 fr., se classe comme les années précédentes en tête de toutes les Compagnies françaises, dépassant la Compagnie venant immédiatement après elle de 37.720.049 francs.

SIEGE SOCIAL: 2, Rue Pilet-Will et 17, Rue Lafitte - Paris S'adresser pour tous renseignements chez M. J. O. FÉLICI, 4, Avenue de France - Tunis - Téléphone 4.79 Agent Général et Inspecteur de la Cie

**Cie Générale Transatlantique**

Services Maritimes de la Méditerranée AGENCE DE TUNIS

Pour tous renseignements, s'adresser à l'Agence, 3, rue Es-Sadikia Départs de Tunis pour Marseille directs tous les samedis à 5 heures du soir. - Départs de Bizerte pour Marseille les Mardis à 17 h.

**Chaux Hydraulique et Ciments PAUL POTIN**

DÉPÔT: Rue de Turquie (Port) BUREAU: 22, Rue Es-Sadikia Téph.: Tunis n° 197. Pofinville n° 2 réseau d'Hammam-Lif

**Banque Franco-Tunisienne**

de prêts mobiliers et monts de piété tunisiens

La Société délivre des Bons de Caisse qui rapportent CINQ pour CENT NET d'impôt. On peut dire que c'est le roi des placements, 13, rue d'Alger, Tunis.

**CIE DE NAVIGATION MIXTE**

Cie Touache - Paquebots - Poste Français Imm. attrib. de comm. de Lyon n° B 1624 AGENCE DE TUNIS

Service régulier entre Marseille-Tunis & Tunis-Marseille

Pour fret et passages, s'adresser aux bureaux de l'Agence à Tunis, rue d'Alger.

L'Agent principal: Casimir PÉDELUPÉ.

**GDE DISTILLERIE TUNISIENNE G. & E. LICARI**

USINE A VAPEUR Rue d'Espagne et rue de Besançon - TUNIS

Liqueurs de premier choix - Vins en gros

Spécialité d'Amer et de Fernet Licari

Récompenses à plusieurs expositions et concours. Médaille d'Or. Exposition Universelle de Paris 1900, Médaille vermeille au Concours Paris 1900

**Aux Armes & Munitions de France**

Spécialité de Fusils à bague, à percussion Centrale et à Hammerless

Choix de Révolvers et Pistolets automatiques

Vente de Poudre de l'Etat

**TAEB ELLAMT - SOUSSE**

Téléphone 80 = Télég. TAIEB ELLAMTI - Soussse

**- RESTAURANT DU JAPON -**

G. FIORINI, Propriétaire

7, Rue Amilcar - TUNIS

Service à la Carte - Repas sur commande - Vraie Cuisine italienne - Spécialité de Ravioli et Cassate - Vins Fins de la Maison ROUFF de Naples - Vins de Piémont et Vins de Chianti.

**Société Générale pour la Fabrication de la Dynamite**

Procédés et brevets A. NOBEL

PELLET César, Agent

DEPOSITAIRE A TUNIS: 3, Rue de Vesoul, 3

Dynamite Gomme A et N° 1 Détonateurs, Mèches de mines 3 tissus goud round. Télég. 1.39 - Adresse Télég. : PELLET - Tunis

L'Huile qui graisse le plus

**«- Vacuum Mobiloil -»**

Marque «GARGOYLE»

Maison A. MODIGLIANI

Agent Général et Dépositaire pour la Tunisie 5, Rue Saint-Charles - TUNIS

Télégr. Import-Tunis Téléphone: 0.74

**Société Générale**

POUR FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE EN FRANCE

Société Anonyme fondée en 1864 au Capital: 500.000.000 Siège Social à Paris: 29, Boulevard Haussmann

Agence de TUNIS, Place de Rome

Principales opérations Comptes de dépôts de fonds et comptes courants à intérêts; Escompte et encaissement d'effets de commerce - Avances sur marchandises et connaissements - Crédits documentaires - Délivrance de chèques sur tous pays - Opérations de Bourses - Souscriptions sans frais aux émissions - Avances sur titres - Garde de titres - Paiement de coupons - Virements télégraphiques - Lettres de crédit circulaires en francs et en monnaies étrangères. - Change de monnaie. Correspondants sur toutes les places de France et de l'Étranger

**Office Français Immobilier et Commercial**

« Assurances » (25<sup>ème</sup> ANNÉE)

28, Rue d'Italie - TUNIS - Téléph. 18.96

**Vous**

qui désirez vendre: Fonds de Commerce, Immeubles, Terrains, etc. et qui ne trouvez pas d'acquéreur sur place, adressez-vous en confiance à l'«OFFICE FRANÇAIS».

**rien à payer**

si la vente n'est pas conclue par l'entremise de l'Office.

L'«OFFICE» se charge aussi de prêts hypothécaires, placement de capitaux, immatriculations, expertises amiables, acte sous-seing privé, formalités pour permis de recherches de mines assurances toutes branches.

Nos «PETITES ANNONCES» rue d'Italie, sont toute l'année gratuites.

**Machines Sgricoles**

R. WALLUT & C<sup>ie</sup>

Société Anonyme au capital de 40 Millions de francs entièrement versés

TUNIS - 99, Rue de Portugal - TUNIS

Collection la plus complète de machines pour l'Agriculture

Catalogues et renseignements franco sur demande

Adresse télégraphique: Wallut-TUNIS - Tél. 1.74

**Banque de Tunisie**

Société anonyme au Capital de 8.000.000 de francs

Siège Social à Tunis, 3, Rue Es-Sadikia Succursales à BIZERTE, SOUSSE et SFAX

Emission de chèques et lettres de crédits - Change de monnaies - Garde de Titres et Objets précieux - Dépôt à vue et terme et toutes opérations de banque.

Agence de la Compagnie Générale Transatlantique

**MATERIAUX DE CONSTRUCTION**

**B. BISMUTH**

Importateur direct de la Société Générale des Tuileries de Marseille et Cie

Chaux et Ciments « Valette-Viallard » de Cruas admis par les Administrations des Travaux Publics et du Génie Militaire

Fers, aciers marchands, tôles noires et galvanisées Fil de fer à fourrage 13-14-15 BUREAU: 8, Rue Es-Sadikia, Tunis Entrepôt: Rue de Portugal prolongée